

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mardi 19 septembre 2023 (10h00 – 13h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de Réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Brussels

Interprétation en EN, ES, FR

10h00 Accueil du Président, Julien Lamothe

10h05 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (07.06.23)

10h10 Points d'action

- État d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

10h15 Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (présentation de projet)

- Présentation du projet « ikejime » financé dans le cadre du Plan Production et Commercialisation par Julien Lamothe, FROM Sud Ouest
- Échange de vues

10h45 Groupe de discussion conjoint MAC/NWWAC/NSAC sur le tourteau

- Examen d'un projet d'avis commun
- Voie à suivre

11h15 Observatoire européen du marché de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)

- Examen d'un projet d'avis sur les priorités et la portée de l'étude sur le secteur thonier de l'UE
- Voie à suivre

11h30 Pause

11h45 Organisation commune des marchés

- Présentation du projet de rapport d'initiative du Parlement européen « Mise en œuvre du règlement portant organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture » par le député européen Izaskun Bilbao Barandica, Parlement européen (à confirmer)
- Échange de vues

12h30 Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (projet d'avis)

- Présentation d'une proposition d'avis sur les « mesures de marché mises en place pour ajuster et stabiliser le marché » par Paul Thomas, AEOP



- Examen d'un projet d'avis
- Voie à suivre

13h20 Divers

13h25 Résumé des mesures de suivi

13h30 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Objet	Contexte	Objectif	Documents
Information	Organisations de producteurs	Le 3 février 2023, le MAC a adopté un avis de sensibilisation au rôle des Organisations de Producteurs. L'avis comprend une action concertée visant à programmer de courtes présentations de programmes scientifiques portés par les organisations de producteurs et de partenariats industrie-science. FROM Sud Ouest mène un projet visant à promouvoir la technique japonaise de « l'ikejime ».	Présentation du projet par un représentant de FROM Sud Ouest.	- Avis du MAC
Considération	Tourteau	Dans le cadre du suivi de travaux conjoints antérieurs, le MAC, le NWWAC et le NSAC ont mis sur pied un nouveau groupe de discussion conjoint sur le tourteau afin de préparer des avis sur les questions de gestion et de chaîne d'approvisionnement. Un atelier conjoint a eu lieu le 16 mai 2023. Le Groupe spécialisé a préparé un projet d'avis, qui a été soumis à l'approbation des trois Conseils consultatifs.	Examen du projet d'avis commun établi par le Groupe spécialisé.	- Termes de référence - Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)
Considération	EUMOFA	EUMOFA est un outil d'information sur le marché du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, développé par la Commission. Dans le cadre du programme de travail de l'année 7, le MAC s'est engagé à fournir des suggestions à la DG MARE sur des thèmes (analyses de la structure des prix et analyses thématiques). Le 30 mars 2023, le MAC a adopté un avis suggérant une étude sur la chaîne d'approvisionnement du secteur du thon de l'UE sur le marché mondial du thon. Le 25 mai 2023, la COM a envoyé une lettre de réponse suggérant un rétrécissement du champ	Examen d'un projet d'avis sur les priorités et la portée de l'étude concernant le secteur thonier de l'UE.	- Avis du MAC - Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)

		d'application et une hiérarchisation des sujets. Lors de la réunion du 7 juin 2023, il a été convenu, à titre de mesure de suivi, que les principaux membres intéressés élaboreraient des commentaires afin de restreindre et de hiérarchiser la portée de l'étude proposée.		
Information	Organisation commune des marchés	En vertu de l'article 48 du règlement OCM, la Commission doit fournir un rapport sur les résultats. Le 30 mars 2022, le MAC a adopté un avis en la matière. Le rapport sur la mise en œuvre du règlement OCM a été publié le 21 février 2023 et a été présenté lors de la réunion du Comité exécutif du 30 mars 2023. La commission PECH du Parlement européen prépare un rapport d'initiative sur la question. L'eurodéputé Izaskun Bilbao Barandica a été nommé rapporteur.	Présentation et échange de vues sur le rapport d'initiative du Parlement européen avec le rapporteur.	- Avis - Rapport COM - Projet de rapport du PE - Observatoire législatif
Considération	Organisations de producteurs	Le 3 février 2023, le MAC a adopté un avis sur la sensibilisation au rôle des organisations de producteurs. Selon l'avis, l'un des engagements était de rédiger un document « avec toutes les mesures de marché mises en place pour ajuster et stabiliser le marché lors de la récente crise, y compris pour souligner le rôle des OP de la pêche dans l'augmentation de la valeur des captures via l'organisation du marché, et limitant ainsi l'impact des stocks halieutiques résultant d'une augmentation et d'une stabilisation des revenus ». Les résultats devaient être présentés à la réunion de septembre du Groupe de travail 1.	Examen du projet d'avis proposé par l'EAPO.	- Avis du MAC - Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)